



Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des changements peuvent intervenir dans la composition des menus.

La loi Egalim impose un repas végétarien par semaine.

Un plat de substitution est systématiquement prévu pour remplacer la viande de porc



	01/05 au 05/05	08/05 au 12/05	15/05 au 19/05	22/05 au 26/05	29/05 au 02/06
LUNDI			Salade Edam Poisson bordelaise Tortis Compote	Salade de chou fleur Joue de boeuf Haricot tomate Fromage + fruits	Courgette à l'ail Sauté de veau Riz Fromage + fruits
MARDI	Betterave Lasagne végétarienne Yaourt + Biscuit	Courgette a l'ail Couscous de légumes Fruit+ fromage	Tomate Quiche au légumes Fromage + biscuits	Friand fromage Moussaka végétarienne Salade fromage Blanc	Célieri au fromage blanc Lasagne de légumes Flanby
JEUDI	Radis beurre Filet de colin Riz Fromage + Fruits au sirop	Betterave Crue Pâte au thon Petits suisse		Betterave Poisson Riz Fromage + fruits	Carotte râpé Poisson Choux fleur Biscuits + yaourt
VENDREDI	Feuilleté fromage Sauté de veau Haricot vert Fruits + fromage	Macédoine vinaigrette veau Haricot tomate Fruits + fromage		Macédoine mayonnaise Brocolis Pilon de poulet Yaourt	Radis beurre Steak Pâte au gruyère Salade de fruits

14 allergènes listés par le règlement n° 1169/2011

